



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

---

Paris, le 30 décembre 2024

Madame **Ekaterina Zaharieva**  
Commissaire Union Européenne  
Startups, Research and Innovation

Copie VP M. Stéphane. Séjourné et Mrs Henna Virkkunen

(par email)

Madame la Commissaire

Pour mémoire, l'I.R.C.E est un Think et Do tank généraliste et indépendant, référencé dans votre institution, travaillant de façon stratégique et opérationnelle sur les dynamiques européennes à travers les politiques publiques en relation avec les ministères, institution, ambassades, parlementaires et les écosystèmes thématiques dans de nombreux domaines, dont de recherche et d'innovation.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination et vous envoyer quelques idées et réactions issues notamment de nos réflexions sur tout ou partie de votre lettre de mission. Pour ma part, je me suis impliqué dans les programmes du PCRD et autres dispositions de R&D dès 1992.

La Recherche et l'innovation sont quasiment les premières actions de politique industrielle de l'Union. Elles doivent être intelligentes dans les choix et contenus des sujets faits au niveau européen par rapport à ceux menés par les Nations afin peut être de faire moins mais mieux, intelligentes dans les participations misant sur les savoirs et savoir faire existant afin de créer une Union dépendante dans l'interdépendance. Elle doit enfin être intelligente et cohérente dans le fonctionnement interne de l'UE.

**S'agissant de l'élargissement du Conseil européen de l'innovation et du Conseil européen de la recherche,**

la recherche fondamentale est heureusement revenue à l'ordre du jour et défendue sine notamment au sein du Conseil européen de la recherche (ERC). On s'aperçoit que le Conseil européen de l'innovation (EIC) semble s'y intéresser également en créant récemment un dispositif de passerelle franchissant la « vallée de la mort » notamment par des dispositions financières de prises de risques qui sont un autre des éléments de la politique industrielle de l'UE qui a pu inspirer les dispositions des plan de relance. Un travail cohérent doit donc s'opérer entre ces deux entités, pour que chacun reste sur ses compétences mais en renforçant la passerelle reliant les différents niveaux de maturité technologique (TRL).

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

---

Les financements doivent y être renforcés avec des liens publics privés car 1 euro investi dans la recherche fondamentale peut servir d'effet de levier à long terme remplacer 100 euros de besoin de financement à court ou moyen terme, tout en conservant à l'esprit que si un chercheur fondamental est financé pour chercher sans forcément trouver, il en est différemment pour l'innovation.

La BEI, conseil de l'EIC, devrait être également associée à l'ERC pour le pilotage des fonds et le suivi des entreprises ayant bénéficié des financements pour des projets non uniquement technologiques, avec une bonne note pour l'ERC sur le financement des projets en sciences humaines et sociales, souvent véritables effet de levier et d'efficacité pour les projets technologiques.

L'UE pourrait sans doute également réfléchir à un mode de financement à risque à travers l'ERC comme elle le fait à travers l'EIC, en participant en haut de bilan à des projets non bancaires, incitant les banques à s'engager, et notamment sur les aspects d'usage bénéficiant au domaine civil, comme à la sécurité et la défense en lien avec les différentes agences nationales et l'agence européenne de défense.

Chaque investissement très risqué pourra être délégué par titrisation vers des fonds privés ou semis privés ou des entreprises qui sont souvent de vrais acteurs de politique industrielle mais qui, à terme, revendront leur acquisition et donc avec un suivi de reprise préparé et élaboré.

Il est par ailleurs important d'avancer sur les taux de concrétisation pour la recherche puis de réalisation pour l'innovation, ce qui pourra donner sans doute plus de moyens à l'agence de l'ERC (ERCEA). C'est dans ce sens aussi que l'IRCE a insisté depuis longtemps sur la nécessité de valorisation des antériorités abouties ou non, ce qui a été fait désormais sur les critères d'appels à projets tels les impacts, la valorisation et les utilisateurs finaux.

Comme nous le préconisons il y a quelques années à la Commissaire chargée du numérique, une extension des actions doit continuer à être portée pour la sécurité dont cyber et le cloud et peut-être faudrait il imaginer un fonds spécial afin de garantir le décloisonnement entre industrie cyber et manufacturing. L'essai de constitution de consortia, en sommeil, doit travailler sur chaque TRL pour la cyber sécurité et contribuer à la fois à une protection mais des systèmes de coup d'avance, d'attaque et d'imagination de la menace et notamment envers le domaine aéronautique et spatial qui semblent bien oubliés.

**S'agissant de la proposition d'un acte sur l'espace européen de la recherche pour garantir la libre circulation des chercheurs, des connaissances scientifiques et des technologies,**

Les politiques publiques doivent encadrer la recherche et les chercheurs quand ils le lui demandent mais savoir aussi écouter les retours d'expériences pour faire évoluer le cadre.

Les 4 libertés sur la circulation des personnes, des biens, des marchandises et des capitaux rejoignent les dispositions du marché intérieur et de l'espace Schengen. Si l'ouverture des communications est désormais réalisée sur la recherche fondamentale, le socle européen doit être

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

privilegié et valorisé pour la capitalisation et l'exploitation des connaissances et notamment des chercheurs y travaillant, tout en restant connectés avec l'extérieur.

Ce socle doit respecter les règles d'intégration mais doit rester ouvert pour désormais attirer les chercheurs non européens en Europe mais avec engagement de ne pas repartir immédiatement sauf contreparties ou liens préservés avec l'Union européenne, comme il doit aussi en être avec les start up et PME partant s'installer outre atlantique surtout pour des raisons financières et de latitude d'action et de réglementation.

**S'agissant de votre mission sur l'élaboration d'une stratégie à long terme pour stimuler les infrastructures de recherche européennes et d'une loi européenne sur l'innovation afin de rationaliser notre cadre réglementaire et de faciliter l'accès au capital-risque,**

La notion de stratégie s'étale sur 5 ans. Une dynamique à plus long terme doit sans doute intégrer les contrats et les lois de programmation à long terme.

A la lecture des rapports Letta et Draghi, et des nouvelles orientations sur les dispositifs européens de recherche et d'acquisition, d'une façon générale, il convient d'insister sur la constitution de structures fortes face aux concurrences externes, comme le fait déjà Airbus dans le civil, d'ailleurs sans concurrence intérieure. Il doit en être de même pour la recherche pour limiter le profit pour les laboratoires et entreprises des pays extérieurs de l'Union, qui profitent par ailleurs de financement européens sauf s'ils peuvent vraiment apporter une réelle plus value validée par un conseil des Etats-Membres.

A l'instar de la recherche de défense en France, peut-être conviendrait-il d'installer une Direction des programmes pour un meilleur pilotage et décloisonnement entre différents domaines dont civil et militaire, avec les autres structures de recherche comme l'EIT en lien avec l'OCCAR pour les projets lourds. Mais un tel décloisonnement doit surtout s'opérer entre directions générales et agences européennes qui détiennent souvent déjà entre elles un savoir conséquent et la substantifique moelle nécessaire à la création de valeur, comme souvent dans les structures d'importance.

Le Crédit impôt recherche connu en France et envié par les Etats-Unis pourrait être développé et supporté au niveau UE mais avec encore une fois un pilotage et une surveillance optimisés. Certaines structures industrielles qualifiées stratégiques de recherche pourraient inclure des frais de R&D dans leurs coûts de production en acceptant d'être auditées.

S'agissant du capital risque, l'implication de la BEI et de ses nouvelles orientations sous impulsion de la Commission doit être plus effective, certes sur certains programmes « non bancables » de l'EIC, mais désormais sur une palette plus large sur les TRL bas et sur le pont entre recherche et innovation, tout en restant dans le cadre de son mandat, en lien avec des fonds privés. Par ailleurs, comme pour l'armement, les infrastructures peuvent très bien être financées par la BEI sans directement intervenir sur l'outil lui-même si jugé problématique.



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

*Le Think Tank des dynamiques européennes*

**Vous êtes missionnée pour développer des moyens de soutenir les start-ups et les scale-ups de l'UE et créer un réseau d'investisseurs de confiance pour rassembler les investisseurs dans les technologies profondes à travers l'Europe.**

Les grosses structures « championnes » peuvent couvrir les start-up, scale up et autres PME et leurs projets, en maintenant si possible un lien à long terme, avec par exemple des licences, pour éviter le départ vers d'autres continents. La notion de souveraineté, ou plutôt d'autonomie stratégique, portant plus sur la décision que sur la capacité propre, doit être une fois pour toute comprise et validée par tout le monde, incluant éventuellement de façon limitée des industriels partenaires non membres de l'UE mais avec des implantations au sein de l'UE en accord avec ses règles et sur des domaines non sensibles. En dehors des programmes jugés « stratégiques » nécessitant des fonds publics pour la recherche et développement, les projets doivent se rapprocher de formats « commerciaux » pour sortir de la culture de facilitation financière et pour alimenter une certaine concurrence salvatrice tout en cherchant à réguler la possible fragmentation. Il doit en être de même pour la défense et la sécurité. La gouvernance UE - nations doit être complémentaire et intelligente afin de mieux orienter et animer les agences et les partenariats extérieurs, notamment à travers les grands projets structurants. L'UE doit également inciter les grands pays à participer systématiquement sans forcément rechercher le leadership, comme les petits pays à développer leur expertise mais sans forcément chercher un retour géographique.

Une vraie approche BCG (durée/rentabilité), sur les investissements à réaliser à court et moyen terme par rapport au délai de livraison attendu, est nécessaire pour justifier et comprendre toute action qui pourrait paraître surprenante pour d'autres. Le label d'incitation « Made in Europe » peut être tiré par l'armement avec un bonus d'aides et un partage de risques à définir pour une part européenne « substantielle », selon le code des douanes de l'Union, si possible supérieure à 60%, dont réalisé à 30% par des PME de l'UE réparties dans plusieurs pays, montrant un effet de levier de la relation « institutions, état, industries », notamment si les industriels font part d'une volonté de transparence avec coûts objectifs et livres ouverts, et s'ils suivent une règle optimale de coût, délais, performance sur leurs projets.

Si les actualités annuelles dans les salons industriels se font souvent plus sur les levées de fonds que les résultats, il convient pourtant de ne pas cultiver la culture de la finance « aux hormones », plutôt que de la commande d'état, qui met souvent les start up, scale up et autre entreprises à ne pas rejoindre le monde mature des hors PME et ETI, voire Licornes.

Il est important de s'assurer d'un pilotage fort de politique générale pour assurer une croissance pérenne, une start-up devenue PME, ne pouvant fonctionner de la même façon, avec un mix entre d'une part le simple retour financier de la BEI, d'autre part une attente de rentabilité raisonnable, adaptée, réaliste et réalisable de 9% comme en France la Caisse des dépôts et enfin les taux de 12% généralement attendus pas les investisseurs en direct ou par l'intermédiaire des fonds.

Une comparaison avec les cultures étasuniennes, chinoises ou indiennes de financement n'est pas toujours opportune considérant que le savoir et le savoir faire européen peuvent arriver aux mêmes résultats avec moins de moyens.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

En matière de politique industrielle et de recherche, il doit être enfin considéré que si un fonds est impliqué, il aura pour objectif de revendre et il convient donc de veiller à une prise de relais au maximum européenne dès leur implication.

**Vous êtes chargée de préparer une nouvelle stratégie pour les sciences de la vie en Europe afin de débloquer des technologies à forte valeur ajoutée.**

Les sciences de la vie sont en lien avec les valeurs européennes unies dans la diversité notamment dans les dimensions sociales, démographiques et de bonne santé dans le vieillissement. Il convient de leur trouver une identité propre en misant au maximum sur le décloisonnement entre tous les domaines de la recherche et en pensant de façon disruptive pour leur trouver une valeur ajoutée capable d'attirer, retenir, capitaliser. La maîtrise de l'intelligence artificielle sera une donnée essentielle pour faire la différence mais aussi rester parmi les acteurs clés sans dépendance.

**Vous avez pour tâche de travailler sur une loi sur les matériaux avancés pour soutenir le processus de recherche et d'innovation jusqu'à la fabrication et le déploiement**

Votre tâche doit donc s'attacher à imaginer, développer, optimiser et pérenniser le Chips Act décidé enfin il y a peu. Encore une fois la méthode GROW (objectifs, réalités, options, actions) SMART (spécifique, mesurable, réaliste, réalisable, temps) sera primordiale pour laisser les acteurs dans une dynamique à la fois individuelle et commune, définissant le cadre stratégique nécessaire, en plus du réglementaire établi, et laissant les industriels réaliser la façon la meilleure de le réaliser en cherchant une interdépendance public privé sur les quatre piliers de la relation état industrie : livres ouverts, coûts objectifs, bonus malus, partage des risques, le tout dans une approche d'indépendance stratégique en prenant en compte les enjeux liés à l'économie des métaux rares et à leur exploitation optimale via des process respectueux de l'environnement.

**S'agissant de l'augmentation de l'adoption de l'intelligence artificielle par les scientifiques européens et la contribution à la mise en place d'un Conseil européen de la recherche en IA**

Pourquoi en effet ne pas créer un Conseil pour l'IA pour mettre en place l'IA Act, à la fois pour la recherche sur l'IA et pour appliquer l'IA à la recherche. Il sera nécessaire d'y parler d'éthique sans que cette dernière ne freine la recherche et l'innovation mais qui pourra sans doute éviter les erreurs connues auparavant avec le radium, médicament miracle avant de nous apercevoir de ses aspects néfastes. L'intégration d'auteurs de science fiction pourra développer certaines options de travail souvent proches ou initiatrices de réalités avec ouverture et risques liés.

**S'agissant de la mise en œuvre et la supervision du financement des programmes de recherche et d'innovation de l'UE, tels qu'Horizon Europe, ainsi que des missions de l'UE,**

Le modèle de la DGA française mais également du décloisonnement des agences d'innovation française et européenne a déjà été abordé.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

Si le programme cadre a le mérite de s'inscrire en pluriannuel, il ne doit pas geler les idées et initiatives qui pourraient apparaître ensuite. Il convient soit de créer une ligne « autres » mais avec le risque de délai de traitement, soit de créer un dispositif bi-annuel de sélection au fil de l'eau, comme le font les dispositifs Eureka et Diana de l'OTAN.

S'agissant du pilotage des projets, le rajout des critères de sélection que nous réclamions tels que la sélection comme l'impact, la valorisation de l'existant et l'utilisateur final, doit s'accompagner d'une analyse financée des échecs de réalisation pour une meilleure optimisation du processus, notamment au-delà du prototypage.

Par ailleurs, et par expérience de participation à de nombreux projets ou infodays dans des domaines variés, cette valorisation demandée doit être poussée en déclouisonnement dans les autres domaines que celui du projet afin de gagner à la fois du temps sur l'identification des problématiques et des solutions, souvent communes, mais aussi des budgets.

Un financement pourrait être apporté à l'audit des échecs et des succès après lancement de projet, qui sont rarement effectués par les équipes de recherche, désireuses de trouver des fonds pour passer leur temps à la recherche scientifique.

Enfin, la supervision du financement mais surtout de sa gestion avec le suivi des analyses de risques doivent rester fondamentales pour éviter les déperditions non expliquées.

Espérant avoir retenu votre attention,

Recevez mes sincères salutations et mon profond respect.

François CHARLES Président de l'I.R.C.E.

[fcharles@irce-oing.eu](mailto:fcharles@irce-oing.eu) +33 (0)6 23 19 56 05

Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu)

Le Think et Do Tank des dynamiques européennes

Inscrit au registre de transparence des Institutions européennes

Institute for Research & Communication about Europe

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles - 75016 PARIS

tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47